



# MASTÈRE

Manager des entreprises  
de la communication

**SPÉCIALITÉ MANAGEMENT  
CULTUREL**

---

**PROGRAMME DE FORMATION 2021-2023**

# MASTÈRE MANAGER DES ENTREPRISES DE LA COMMUNICATION SPÉCIALITÉ MANAGEMENT CULTUREL

Une formation de 2 ans en alternance pour prouver son employabilité tout en aiguisant son profil métier.

## OBJECTIFS

Le **Mastère Manager des entreprises de la communication - spécialité Management Culturel** a pour objectif de former au diagnostic et au projet permettant le développement culturel et économique d'une zone géographique ou d'une structure culturelle ou artistique.

Le projet pédagogique de ce programme consiste à organiser la mise en œuvre d'un projet culturel de sa conception à sa programmation. Cela implique la connaissance et la maîtrise des outils de communication et de marketing ainsi que la digitalisation. Ce programme vous permet de comprendre les pratiques et usages professionnels des acteurs institutionnels et des entreprises de la culture, de comprendre les enjeux sociaux, économiques et politiques de la culture, de vous initier au management et à la gestion de projet et de connaître les outils juridiques, administratifs, financiers et les spécificités du secteur culturel et artistique.

Le but est d'être en capacité d'organiser une manifestation culturelle et de s'assurer d'une véritable rencontre avec un public. Ainsi la découverte, la promotion, la diffusion et l'organisation de la carrière d'un artiste, d'une salle de spectacle, ou la valorisation du patrimoine sont des apprentissages incontournables du programme.

Le programme pédagogique est conçu pour permettre d'alterner les périodes d'enseignement, de coaching de projet, de tutorat, de travail en autonomie et d'immersion professionnelle.



## CONTENU DU PROGRAMME MASTÈRE 1 ET 2

### UE 1 Soft skills

72 heures

- Business English
- Prise de parole en public (une minute pour convaincre + concours d'éloquence)

### UE 2 Droit et fiscalité de la culture

115 heures

- Droit de la propriété intellectuelle littéraire et artistique
- Stratégie financière (coût et décision)
- Économie et financement de la culture
- Droit des contrats culturels
- Analyse financière et trésorerie
- Mécénat et partenariats
- Business plan

### UE 3 Expertise des secteurs culturels

280 heures

- Séminaire « Industries créatives : création et production cinématographique et audiovisuelle »
- Séminaire « La création du spectacle contemporain »
- Séminaire « Les mutations de l'univers de la musique »
- Patrimoine artistique (label, classification)
- Représentation d'artiste (juridique et marketing)

### **Option de spécialité au choix (uniquement à Paris) en 2<sup>e</sup> année**

#### Spécialité Patrimoine

- Séminaire « Patrimoine, tourisme et développement »
- Séminaire « Politiques culturelles et territoires »
- Séminaire « Inventaire et valorisation du patrimoine culturel »
- Séminaire « Patrimoine et musée (montage de projet européen) »

### Spécialité Cinéma et audiovisuel

- Séminaire « Production et distribution cinématographique »
- Séminaire « Médiation et actions culturelles cinématographiques »
- Séminaire « Création et production audiovisuelle »
- Séminaire « Numérique, multimédia et création audiovisuelle »

### Spécialité Musique et spectacle vivant

- Séminaire « Spectacle vivant, digitalisation et événementiel »
- Séminaire « La production du spectacle vivant »
- Séminaire « Musique, composition et production »
- Séminaire « Musique et création d'un label ou d'une marque »

## UE 4 Management de structures et projets culturels

203 heures

- Séminaire « Publics et médiation »
- Les politiques culturelles
- Séminaire « Stratégie de communication digitale et storytelling »
- Séminaire « Communication et marketing stratégique »
- Actualités culturelles
- Management et relations interculturelles
- Séminaire « RSE et métiers du développement durable / les marchés publics »

## UE 5 Insertion professionnelle et projets

240 heures

- Management de projet : réponse à un appel d'offre ou organisation d'un événement culturel
- Projet de spécialité M1-M2
- Création d'un événement culturel
- Alternance (12 mois minimum) en contrat d'apprentissage ou stage alterné
- Mémoire de recherche appliqué
- Conférences et rencontres professionnelles
- Créathon
- Projet professionnel écrit (bilan de compétences)

***Ce programme peut se voir appliquer quelques aménagements mineurs en fonction des campus. La formation se déroule en rythme alterné, prévoyant une journée hebdomadaire à l'école et 8 semaines de séminaire.***

## PRÉ-REQUIS

- Public : Bac + 3 ou 180 ECTS (en application de la Charte de Bologne)
- Réussite aux tests écrits, à l'entretien d'admission et examen du dossier
- Cette formation est accessible en alternance et correspond donc plutôt aux personnes de moins de 30 ans. Elle est également envisageable dans le cadre d'une VAE.

## DURÉE

**L'action sera d'une durée de 910 heures, en présentiel**

**Date de début\*** : 25 octobre 2021

**Date de fin\*** : 8 septembre 2023

*\*Les dates de début et de fin peuvent légèrement varier en fonction des campus.*

## MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Accès permanent à l'école aux heures d'ouverture
- Accès à la bibliothèque de l'école
- Accès à la salle informatique
- Séances de formation en salle
- Organisation et management de projets sur des problématiques territoriales et culturelles
- Études de cas concrets
- Exposés théoriques
- Conférences et rencontres autour des Métiers de la culture selon 3 axes : Musique et spectacle vivant, Cinéma et Audiovisuel et Patrimoine Matériel ou numérique.
- Coaching individuel pour le mémoire en mastère 1 et le projet professionnel en mastère 2
- Abonnement à une plateforme collaborative
- Abonnement aux suites logicielles Adobe Creative Cloud et Office 365

L'articulation pédagogique et la coordination des différents formateurs est assurée par le responsable ou coordinateur pédagogique de chaque campus.

Le travail de groupe, les interventions de professionnels et les expériences pratiques permettent aux stagiaires d'acquérir une expertise et une autonomie conforme aux exigences des entreprises du secteur. Le temps partagé entre école et entreprise, ainsi que la mixité des techniques pédagogiques utilisées garantissent les bonnes conditions de l'acquisition des compétences.

L'équipe Relations Entreprises de chaque site suit de manière étroite le partenariat avec l'entreprise et l'accompagnement de l'apprenant pendant toute la durée du contrat. Elle assure les entretiens de suivi et les visites dans l'entreprise et contrôle l'assiduité de l'alternant.

En outre, le service pédagogique de chaque campus, dédié à l'accompagnement des étudiants et des enseignants fait le lien avec l'entreprise sur les projets pédagogiques mis en œuvre afin de permettre aux apprenants d'appliquer les méthodes innovantes acquises en cours.

## Liste des formateurs réguliers\* :

Outre leur niveau d'études initiales, nos formateurs disposent tous d'une expérience professionnelle significative au sein d'entreprises culturelles.

Dynamiques et impliqués, les professionnels et formateurs ont à cœur de transmettre leurs compétences et savoir-faire. Des professionnels reconnus parmi lesquels :

- M. S. KANCEL
- M. Didier ZERATH
- M. Lionel LACOUR
- M. I. GIRARD
- Mme Florence BELAEN
- M. Pierre AMOUDRUZ
- M. P. CHANDES
- M. Michel KNEUBULER
- Mme Sonia COVA
- Mme S. DUPUY BUISSON
- Mme Martha NIJRUIS
- Mme R. RIMSKI-KORSAKOFF

*\* Liste des intervenants non contractuelle, susceptible d'évoluer*

## SUIVI ET ÉVALUATION

**L'acquisition des compétences est évaluée en contrôle continu, ainsi que par le passage d'oraux réguliers en présence de jurys professionnels.**

- Contrôle continu : bilans de connaissances en présentiel. Dossiers et présentations orales
- Créathon : Création d'un projet innovant et présentation devant des professionnels
- Analyse et préconisations de cas concrets en entreprises
- Mémoire de recherche appliqué
- Projet professionnel écrit, soutenance orale devant jury et évaluation du tuteur/ maître d'apprentissage en entreprise
- Assiduité
- Remise de l'attestation de fin de formation

## À L'ISSUE DE LA FORMATION, LE STAGIAIRE SERA CAPABLE DE :

- + Analyser les opportunités d'un territoire, d'un patrimoine artistique ou culturel en réalisant des études en analysant les diverses informations recueillies dans son écosystème afin d'identifier les actions à mener en vue de la création du projet
- + Proposer un évènement culturel en s'appuyant sur le cahier des charges, en réalisant une veille des tendances de la création et de l'actualité, en tenant compte de la sensibilité des publics, en associant les artistes afin de présenter un concept qui réponde aux problématiques culturelles des commanditaires
- + Concevoir une stratégie de développement du projet en repérant des espaces et des lieux qui soient en cohérence avec le projet et le budget alloué, en recherchant des partenariats financiers, en mobilisant des partenaires, en négociant avec les prestataires afin d'ancrer le projet culturel dans une dimension territoriale et économique.
- + Organiser l'action culturelle ou artistique en répondant à une problématique territoriale ou à un commanditaire, en sécurisant l'ensemble des étapes de l'action culturelle afin de créer et organiser un évènement innovant
- + Diriger le projet d'action culturelle, événementielle ou artistique dans le respect de la réglementation et de la responsabilité sociétale et environnementale, en contractualisant la responsabilité des prestataires et des partenaires, en coordonnant l'équipe projet, en obtenant les autorisations légales nécessaires à sa réalisation, en effectuant une veille des projets similaires afin de garantir le bon déroulement du projet.

- + Animer des réunions avec ses partenaires en définissant le rôle de chacun et les actions à mener, en déléguant des responsabilités et des moyens en fonction de leur champ de compétences afin d'assurer une coordination efficace des différents acteurs du projet.
- + Superviser l'organisation de la sécurité de l'évènement culturel ou artistique en mettant en place les dispositions réglementaires d'évacuation, la signalétique, un plan de circulation des personnes, en sécurisant les espaces et les biens et en veillant à l'accessibilité de tous les publics pour garantir la sécurité et le bien être des personnes.
- + Analyser les effets et l'impact du projet en créant des outils d'évaluation du projet, en mesurant les écarts entre les objectifs fixés et la réalisation afin de rédiger un bilan de l'action avec des actions correctives à mener dans le cadre de futurs projets.
- + Manager les acteurs du projet en répartissant les différents rôles, en accompagnant les équipes, en s'adaptant aux changements qui conditionnent la programmation de l'évènement, en structurant les étapes de mise en œuvre du projet afin de régler les éventuels aléas au déroulement de la programmation.
- + Organiser l'évènement ou la manifestation artistique en lien avec le public visé en mettant en place des actions de fidélisation du public en le faisant adhérer à l'évènement, en promouvant et diffusant ce dernier afin de s'assurer de la présence du public à la représentation d'un artiste ou d'un spectacle.
- + Elaborer un plan de financement du projet en mettant en place des outils méthodologiques de gestion comptable, en élaborant un projet de financement et des échéances, en identifiant des sources de financement possibles, en réalisant un budget réaliste en lien avec les différentes dimensions du projet afin de veiller à l'équilibre financier du projet.
- + Piloter les aspects financiers et juridiques du projet culturel en identifiant les coûts et les écarts par rapport aux prévisions, en déterminant le flux de trésorerie et les indicateurs de tableaux de bord, en réalisant le plan de financement et du Business Plan, en montant des dossiers de subventions publiques, en finalisant et surveillant l'évolution financière afin d'obtenir des sources de financement, de respecter le cadre légal de l'évènement et d'assurer sa tenue.
- + Superviser l'environnement administratif, juridique et social du projet culturel en améliorant les facteurs de risques rattachés aux contrats d'assurance, en organisant, rédigeant et renégociant les conventions, les contrats et les actes d'engagement avec les prestataires et les ayant droits afin de diagnostiquer les outils d'information de la zone géographique de l'évènement et de mettre en place un système d'information collaboratif qui le sécurise.
- + Réaliser des études de marché en utilisant les outils sociologiques de sondage, en testant l'interprétation de l'identité auprès du public visé afin d'identifier le comportement et le profil des consommateurs ou d'acheteurs et d'élaborer une stratégie marketing pertinente.
- + Elaborer une stratégie marketing en s'appuyant sur les études de marché réalisées, en créant des dossiers de marketing, en répertoriant des artistes et auteurs repérés via sa veille de l'écosystème afin de faire une présentation de stratégie marketing au commanditaire.
- + Créer une stratégie de communication en lien avec une équipe spécialisée, en créant l'identité et la marque du projet, en concevant une stratégie sur les réseaux sociaux, des actions de communication et de marketing, par la recherche de mécénat et sponsoring, en évaluant la pertinence de la communication sur certains produits afin de définir une stratégie accessible à un large public, qui le fidélise et prend en compte l'impact écologique de ses moyens de communication.
- + Mettre en place la stratégie de communication en supervisant une équipe spécialisée, en élaborant des supports de communication adaptés à l'évènement, en rédigeant des communiqués à partir d'articles de presse, des écrits web, français et en anglais, en rythmant la diffusion dans sa temporalité, ses moyens et son contenu afin de diffuser et de commercialiser l'évènement auprès de tout type de public.
- + Concevoir une action de promotion d'un artiste en s'appuyant sur l'analyse des grands courants artistiques, des modes de pensées et de leurs évolutions, en accompagnant l'artiste dans le développement de sa carrière et la diffusion de ses œuvres afin de favoriser l'émergence de nouveaux talents renouvelant la création et l'expression artistique.
- + Produire des contenus clairs, simples et adaptés au public visé.
- + Présenter ses idées à l'oral de manière claire et argumentée en s'adaptant à la situation (one to one, réunion d'équipe, présentation client...).
- + Élaborer et mettre en place ses propres approches méthodologiques.

- + Faire preuve de flexibilité et de réactivité ; mener plusieurs missions tout en sachant faire face à l'imprévu et être capable de s'adapter avec souplesse au changement.
- + Prendre en compte les enjeux et contraintes des différents acteurs internes et externes, comprendre les indicateurs de performance en rapport avec un objectif fixé, mesurer et analyser les résultats et proposer des pistes d'amélioration.
- + Assurer la gestion d'un projet en étant à l'écoute des besoins clients, rédiger un cahier des charges, fédérer les bons intervenants, suivre l'avancement du projet, faire du reporting et défendre son offre commerciale.
- + Construire une relation de conseil avec son client, construire sa stratégie, anticiper les stratégies des acteurs et procéder à des aménagements stratégiques afin de lui permettre de s'inscrire dans une dimension prospective pertinente.
- + Trouver des solutions aux problèmes des clients ou arbitrer les dysfonctionnements internes.
- + Évaluer la pertinence stratégique et opérationnelle en optimisant l'efficacité des actions et du retour sur investissement.
- + Piloter la stratégie de développement et en être le moteur commercial.
- + Intégrer et superviser les contraintes légales, éthiques et professionnelles.





MARCHÉ DE L'ART,  
CULTURE, LUXE.

# RÉVÉLEZ-VOUS.



## **EAC PARIS**

33 rue la Boétie  
75008 Paris  
tel: 01 47 70 23 83

## **EAC LYON**

183-203 Avenue Jean Jaurès  
69007 Lyon  
tel: 04 78 29 09 89

---